



COMPTE RENDU DE CPV N°11

05/04/2023 à 18 h 30

Rappel de l'ordre du jour

Participants :

Élus

M. DELAUNAY

Mme. PIERRE

M. LAFOND

M. BOUTIN

P. ROULLE

Citoyens

L. TOUCHARD

M. GORRIA

F. DUBOIS

I. JOUALLAND

R. LEPAGE

J. CLAVERIE

M. GAILLARD

Excusés

P. TIREBOIS

C. LAVALARD

Services techniques

T. LEGOUARD

Intervenantes

E. GUILLEMOT

C. MARTEL

- Présentation du Réseau Express Vélo (REV) Rennes/St Jacques/Bruz : *Intervention d'Emmanuelle GUILLEMOT et Charline MARTEL, représentant la maîtrise d'ouvrage du projet REV.*
- Point étape sur la fête du vélo et mobilités douces le 6 mai 2023.
- Bilan sur les installations des bancs publics et abris-vélos.
- Retour sur les différentes demandes d'aménagements.
- Proposition d'aménagement par Rennes Métropole Av. Joseph Jan.

1. Présentation du Réseau Express Vélo (R.E.V)

Emmanuelle GUILLEMOT et Charline MARTEL ont présenté aux membres du comité le projet du **REV** Rennes/St Jacques/Bruz.

Les intervenantes ont commencé leur présentation par les aménagements qui auront lieu sur la commune de BRUZ. Tout d'abord sur le campus de Ker Lann, contour Antoine de St Exupéry, rue Louis Blériot avec la création d'une passerelle pour la traversée la RD 177 axe RENNES/REDON puis au niveau de la ZA les portes de Ker Lann et pour finir avec la commune de BRUZ la traversée de la RD 34 axe Chartres-de-Bretagne/Chavagne.

La présentation a continué avec les aménagements qui seront réalisés sur les communes voisines de St Jacques et Rennes.

À la fin de la présentation les membres du comité ont exprimé à Madame GUILLEMOT leur souhait d'une étude pour la création d'une connexion entre la piste cyclable de Bruz direction Chartres-de-Bretagne au nouveau REV Chartes/Rennes.

- *La ville va prendre contact avec les services métropolitains de la voirie et le service mobilité urbaine sur la faisabilité de cette connexion.*

2. Point étape sur la fête du vélo et des mobilités douces le 6 mai 2023

Intervention de Mme Pierre sur l'organisation et le déroulé de cette journée.

3. Bilan 2022 sur les installations de bancs publics et abris-vélos

Présentation d'un plan de situation montrant la localisation de la pose de 2 abris-vélos et 11 bancs avec l'enveloppe budgétaire de **30 000 €** pour l'année 2022 suivants les souhaits réalisés par les administrés.

Une remarque a été faite concernant la pose d'un banc le long de la voie verte Av. Alphonse Legault dont l'emplacement interroge pour des questions de sécurité.

- *Concernant ce banc il est décidé dans un premier temps de le laisser en place. Une analyse sera effectuée par la suite afin de définir si ce banc sera soit déplacé (dégagé de quelques mètres en recul du bord de la voie verte) soit supprimé. Ce banc étant notamment à destination de personnes âgées ou à mobilités réduite, si le banc est reculé, un cheminement devrait être réalisé sur l'espace vert pour son l'accessibilité.*



4. Retour sur les dernières demandes d'aménagements

Un point a été fait sur les dernières demandes en particulier des demandes de marquage au sol.

- Avenue Joseph Jan sortie passerelle SNCF. Demande sécurisation par du marquage au sol pour se diriger vers la Rabine.

→ Les services techniques vont demander à Rennes Métropole si l'intervention est possible courant 2023

- Marquage au sol au niveau des giratoires.

→ Les services Rennes Métropole peut favorable à ce type d'aménagement pour ces giratoires

- Demande de marquage Bd Pasteur section du giratoire de la route de Laillé à la rue Duguesclin ;

→ Les services techniques vont relancer et appuyer pour que cet aménagement soit réalisé

- Accentuation du marquage au sol dans le centre-ville (contre-sens vélo).

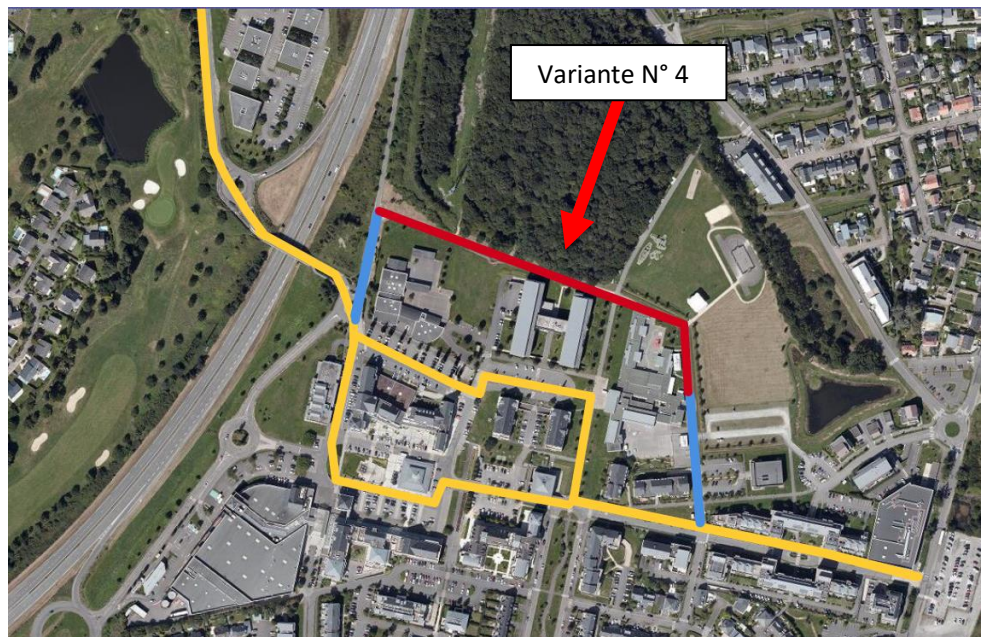
→ Les services techniques vont se rapprocher du Service Mobilité Urbaine (SMU) pour cette demande

➤ Un nouveau point sur l'avancée des demandes sera réalisé au prochain CPV.

5. Présentation d'un estimatif du projet de la piste cyclable au Vert-Buisson

Afin d'éviter la traversée de la place du Vert Buisson une variante est proposée. Variante présentée lors du CPV N° 9 (02/02/23).

L'estimation de la partie travaux public (création bande d'enrobé type REV) est d'environ 25 000 € TTC+ 5000 TTC pour un marquage au sol phosphorescent.



- *Le comité valide la création de la variante piste cyclable en enrobé marquage au sol peinture phosphorescente.*

6. Présentation de la proposition de marquage au sol Av. Joseph Jan

Suite au souhait du CPV de sécuriser la section Av. Joseph Jan entre le giratoire du Boissousel et le centre-ville, le service de la voirie métropolitaine propose une solution de marquage au sol.

Présentation de la solution :



La proposition de cet aménagement laisse perplexe la majorité des membres du comité. Le comité pense qu'il y a trop de trafics sur ce secteur pour que cette proposition fonctionne.

- *La ville va se rapprocher du service de la voirie métropolitaine afin d'obtenir davantage de détails sur la proposition de cet aménagement.*

Fin du compte rendu.